

Amiens : le permis de construire de la mosquée annulé !!!

écrit par Maxime | 1 août 2017

Décision judiciaire intéressante, à Amiens : le permis de construire de la mosquée envisagée, d'environ 1500 m², vient d'être annulé.

<http://www.courrier-picard.fr/42471/article/2017-07-10/le-permis-de-construire-du-projet-de-mosquee-rue-franklin-roosevelt-amiens>

Une dizaine de riverains se sont appuyés sur le droit de l'urbanisme.

C'est actuellement l'un des seuls moyens d'empêcher l'installation d'une mosquée.

D'autres illustrations :

<http://resistancerepublicaine.com/2016/04/23/comment-un-maire-oppose-a-une-ecole-musulmane-peut-utiliser-lurbanisme-pour-retarder-les-choses/>

<http://resistancerepublicaine.com/2016/04/12/lurbanisme-un-outil-precieux-pour-empêcher-la-construction-de-mosques/>

La mosquée aurait pu accueillir 1000 personnes et seulement 7 emplacements de stationnement nouveaux étaient prévus !

Les riverains de terrains où des mosquées sont envisagés peuvent en tirer des leçons pour leurs futurs recours !